

Les conditions météorologiques de l'été 1995

*par METEO - FRANCE **

L'avant campagne

- Sur le Languedoc-Roussillon, la sécheresse est importante. Elle se poursuit depuis l'hiver.
- Sur les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, le printemps est assez pluvieux (avril-mai). Fin mai, les réserves sont élevées.
- En toutes zones, le mois de juin est sec et venteux.

La sécheresse s'accentue à l'ouest du Rhône. Les réserves avoisinent celles de 1986 ou 1989 sur le Languedoc littoral et les Cévennes. Sur PACA et Corse, le dessèchement superficiel est très rapide au cours de ce mois de juin. Le feu de Velaux (13), le 23 juin, en témoigne.

La campagne estivale

Juillet - Août

a - Le vent

- **Fréquence élevée de tramontane sur le Languedoc-Roussillon et de mistral en vallée du Rhône :**

Le mois de juillet est peu venté. C'est surtout dans la dernière décade que sont concentrés les vents forts.

A noter, l'Aude littorale où on relève toutefois 10 jours de vent fort en juillet.

Le mois d'août présente un nombre de jours de vent fort très important. On observe par exemple 17 jours de vent supérieur à 60 km/h à Narbonne, 13 jours à Perpignan. Le début du mois est calme. On trouve une période de vent assez fort sur certaines zones du 12 au 18 août (notamment en vallée du Rhône, sur les Pyrénées Orientales, l'est de l'Aude) et une longue période ventée du 24 au 31 août.

Les journées les plus marquantes : 28-29 août (plus de 100 km/h).

- **Quasiment pas de vent fort à l'est du Rhône et en Corse :**

La station météorologique de Toulon présente le nombre

de jours de vent fort le plus bas des dix dernières années, tout comme Calvi. Les quelques jours de vent fort qui apparaissent sur ces zones sont souvent dus à des rafales sous les orages, et non à des régimes de vent significatif. On peut noter toutefois la période du 15 au 17 juillet où le vent d'ouest souffle sur le Var et la Corse, puis celle du 25 au 29 août. Les 28-29 août sont les seules journées, sur juillet-août, où souffle un véritable régime de mistral généralisé, très fort, avec des rafales de 100 à 120 km/h.

b - Le régime de pluies

- **L'été se révèle très pluvieux sur la Corse, les Alpes du Sud, la Côte d'Azur, la Haute-Provence. La Provence littorale est bien arrosée également, mais surtout dans sa partie varoise.**

Toutefois, sur ces zones, la période estivale est contrastée : à part quelques pluies tombées dans les premiers jours du mois, juillet est sec. Par contre, une période excessivement pluvieuse s'installe de fin Juillet à fin Août. Les réserves se reconstituent, et les conditions ambiantes (hygrométrie élevée) ne permettent pas l'éclosion des feux.

- **A l'ouest du Rhône, en vallée du Rhône et sur l'ouest de la Provence, l'été est sec.**

Le mois de juillet est très sec en général. Seules les pluies du début de mois apportent un léger répit dans l'aggravation de la sécheresse sur le Languedoc Roussillon. Puis la sécheresse s'installe. La chaleur intense de la seconde quinzaine de Juillet, et la présence de vents modérés mais desséchants, accentuent la sécheresse. Août est plus mitigé. Les précipitations sont globalement déficitaires, mais plusieurs passages pluvieux, d'activité faible ou modérée, traversent la zone, les 4 (Aude), 6, 7, 10, 11, 20, 21, 22, 23 Août. Les plateaux lozériens et ardéchois, très secs jusque là, sont arrosés en début de mois. La sécheresse reste très importante sur les Cévennes, malgré quelques orages. Le littoral des Pyrénées Orientales et de l'Aude sont les zones les moins mouillées.

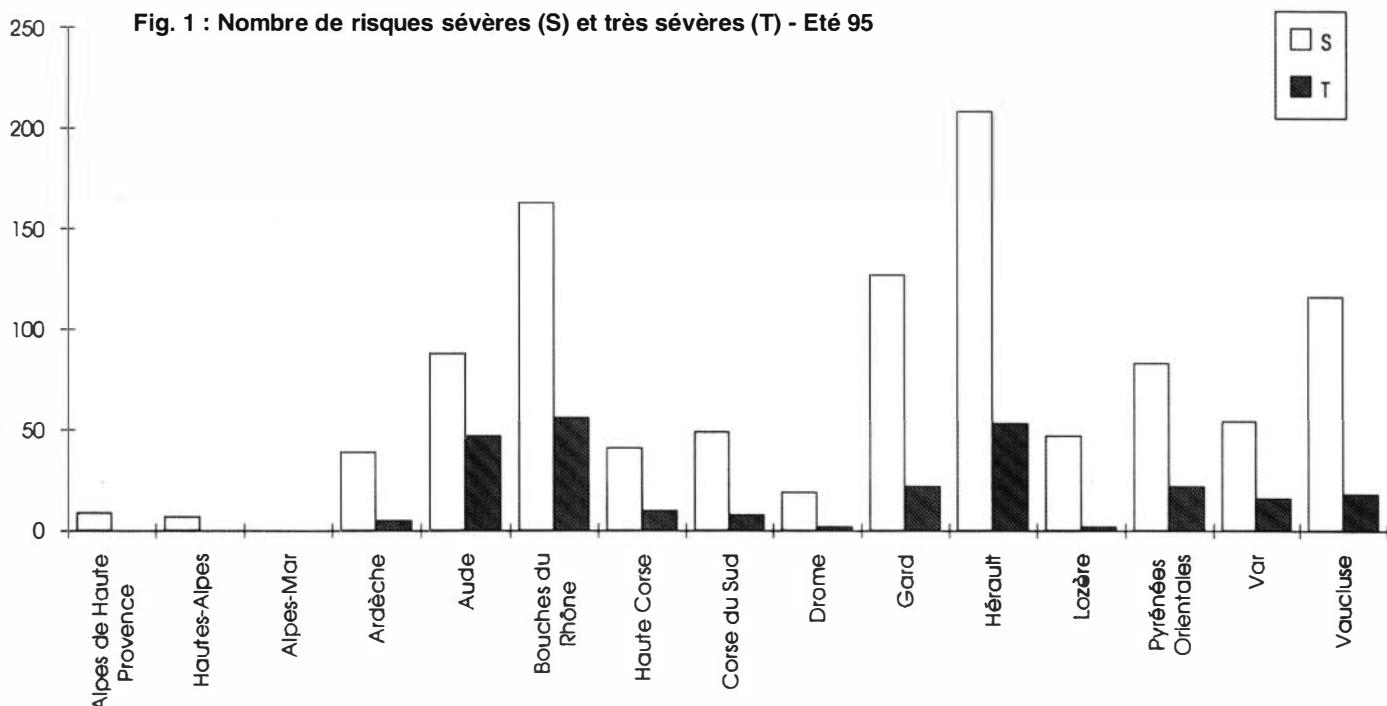
Septembre

- **Septembre est un mois perturbé, nuageux, pluvieux et venteux.**

Un régime très perturbé s'installe rapidement. Les pas-

* Météo - France - Direction interrégionale Sud-Est : 2 Bd du Château Double 13098 Aix-en-Provence

Fig. 1 : Nombre de risques sévères (S) et très sévères (T) - Eté 95



sages pluvio-orageux se succèdent : 6, 7-8, 10-11-12, 17-18-19-20. Les pluies des 10-11-12 septembre marquent la fin de la période sensible. Quelques zones ont cependant été peu arrosées : ouest de l'Hérault, littoral de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Ces zones seront mouillées de façon importante lors de l'épisode pluvio-orageux du 17 au 20 septembre.

Avant cette date, on notera la fréquence importante de vents d'ouest sur le Var et la Corse, ainsi que les épisodes de tramontane et de mistral des 8-9 et 13-14 septembre.

Les risques

- A l'est du Rhône :

Les départements corses présentent un nombre de risques S et T faible, tout comme les départements alpins (04, 05, 06). Pas un seul risque S ou T sur les Alpes-Maritimes au cours de l'été ! On notera seulement sur la Haute Provence et les Hautes-Alpes une période plus sensible située fin juillet. Le dessèchement s'est accentué, il fait très chaud. La période est favorable aux éclosions, les zones sont soumises à des brises thermiques modérées. Les feux de La Javie (04) et Valserres (05) se situent dans cette période qui prend fin avec l'arrivée des orages.

Le Var présente un nombre de risques un peu plus élevé, mais sans commune mesure avec les années passées. En juillet, ils concernent surtout les journées du 16 et 28 juillet (feux de Cuges -13- et la Cadière -83). La situation orageuse maintient des risques faibles en août.

Le renforcement du vent d'ouest entraîne quelques risques élevés début septembre sur les zones les moins arrosées (littoral varois, nord et sud de la Corse).

- Les zones les plus sensibles se situent à l'ouest du Rhône et, dans une moindre mesure, en vallée du Rhône et sur l'ouest de la Provence.

Les risques Sévères sont nombreux. Ils témoignent de la forte sécheresse qui s'intensifie en cours de juillet. Des feux comme Les Vignes (48), Serviers et Labaume (30) ou Saint-Étienne Vallée Française (48) reflètent l'état de sécheresse marqué dans l'arrière-pays. On trouve cependant peu de

risques Très Sévères en juillet. Ils sont concentrés dans la troisième décade : 22, 25, 27, 28, 29. La journée du 28 est la seule journée de juillet où on trouve des risques généralisés sur le Languedoc-Roussillon, l'Ardèche, la Drôme, l'ouest de la Provence, ainsi que la Corse, mais dans une moindre mesure.

En Août, on trouve des risques très sévères du 12 au 15. Ils sont limités aux Pyrénées Orientales, à l'Aude et à l'Hérault (feux d'Aumelas et Saint-Paul-et-Valmalle-34). Au cours du mois d'Août, les zones sensibles deviennent progressivement moins nombreuses en raison des passages pluvieux. Dans la troisième décade, les réserves les plus basses se situent dans la partie orientale des Pyrénées Orientales et de l'Aude, sur l'ouest de l'Hérault, le Gard, le sud du Vaucluse et les Bouches du Rhône.

On notera la longue séquence de risques du 24 au 30, marquée par des vents violents. Les risques sont très importants sur le littoral du Languedoc-Roussillon, (feux de Banyuls et Cerbère le 25). Sur l'ouest du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, les risques sont importants les 28 et 29 août, en raison du vent très fort (feux de La Fare -13- et Charleval -13). Cet épisode des 28-29 août constitue les journées les plus marquantes de l'été.

Les risques sont en général faibles en septembre, en raison du temps perturbé. Un seul risque très sévère est attribué au cours de ce mois sur cette partie de la région. Il concerne la journée du 8 septembre sur l'Aude littorale (feu de Fleury-11).

Conclusion

- Un été très contrasté : sec et venté à l'ouest, humide et peu venté à l'est (Corse comprise).

- Absence de situations à fort risque généralisé sur la zone méditerranéenne ; les risques sont à l'ouest.

- Un mois de septembre pluvieux mettant rapidement un terme à la saison feux de forêts.